



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Prolifération des algues vertes en Sarthe

Question écrite n° 42578

Texte de la question

Mme Sylvie Tolmont alerte Mme la ministre de la transition écologique sur la prolifération des algues vertes dans la Sarthe. Depuis plusieurs décennies, la France est particulièrement touchée par ce phénomène de multiplication excessive et rapide d'algues toxiques, notamment sur littoral breton. Aujourd'hui, cette situation prend une ampleur croissante en Sarthe, les algues en question se développant dans la rivière du même nom, tout comme dans de nombreuses pièces d'eau de particuliers. Si la prolifération de ces algues pose non seulement un grave problème environnemental en ce qu'elle provoque une asphyxie de la faune et de la flore aquatique, elle constitue également une importante menace pour la santé publique. En effet, par leurs émissions de gaz toxiques lorsqu'elles entrent en phase de décomposition, ces algues peuvent effectivement être mortelles pour l'homme comme pour les animaux. L'exemple du regretté Thierry Morfoisse, employé chargé du transport d'algues vertes, décédé sur son lieu de travail en 2009 et dont le lien entre l'activité et le décès a été reconnu en 2018, en atteste. En outre, dans une publication du 2 juillet 2021 relative à la politique de lutte contre la prolifération des algues vertes en Bretagne, la Cour des comptes a souligné le manque de moyens mis en œuvre par l'État pour lutter contre ce fléau. Alors que 2021 s'annonce tristement comme une année record et que nombre d'élus locaux dénoncent l'inaction de l'État en la matière, les inquiétudes des Sarthois semblent parfaitement légitimes. Aussi, elle aimerait connaître les intentions de la ministre pour limiter la prolifération de ces algues en Sarthe.

Données clés

Auteur : [Mme Sylvie Tolmont](#)

Circonscription : Sarthe (4^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 42578

Rubrique : Pollution

Ministère interrogé : [Transition écologique](#)

Ministère attributaire : [Transition écologique et cohésion des territoires](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 novembre 2021](#), page 8267

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)